

# 2025 JOURNÉE MONDIALE DE L'AVOCAT EN DANGER BÉLARUS



protect-lawyers.org

Cette brochure a été élaborée par l'Observatoire international des avocats en danger (OIAAD) en collaboration avec la Belarusian Association of Human Rights Lawyers (BAHRL).

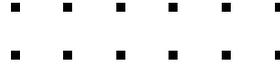
La Journée mondiale de l'avocat en danger marque, depuis 2009, plusieurs villes, pays et continents à travers le monde à la date du 24 janvier. Ce jour-là, en 1977, marque le « Massacre d'Atocha », au cours duquel ont été assassinés quatre confrères à Madrid, Calle Atocha 55.

Cette journée internationale a pour vocation d'attirer l'attention de la société civile et des pouvoirs publics sur la situation des avocats dans un pays particulier, choisi chaque année, afin de faire connaître les menaces auxquelles ils sont confrontés dans l'exercice de leur profession.

Après la situation des avocats en Turquie, aux Philippines, au Honduras, en Chine, en Egypte, au Pakistan, en Azerbaïdjan, en Colombie, en Afghanistan et en Iran, la Journée mondiale de l'avocat en danger 2025 sera dédiée à la situation des avocats au Bélarus.

« Nier les droits humains des gens, c'est remettre en cause leur humanité même. »  
(Nelson Mandela)





La profession d'avocat au Bélarus est gravement menacée en raison d'une répression systématique exercée par le gouvernement. En raison de leur engagement en faveur de la défense de leurs clients, les avocats ont subi de lourdes conséquences, incluant les poursuites pénales, l'emprisonnement, la radiation, les sanctions disciplinaires, le harcèlement, la torture et l'exil.

Découvrez dans les pages suivantes la réalité des avocats biélorusses, qui défendent avec courage les droits fondamentaux des citoyens du Bélarus.



## CADRE POLITIQUE DU BÉLARUS



Le Bélarus est gouverné par un régime autoritaire dirigé par Alexandre Loukachenko, au pouvoir depuis 1994. M. Loukachenko a renforcé son emprise sur toutes les branches du gouvernement, notamment en affaiblissant l'indépendance du parlement et du pouvoir judiciaire.

Depuis sa réélection controversée en 2020, le paysage politique du Bélarus se caractérise par une absence quasi totale de pluralisme, les partis d'opposition étant marginalisés et leurs dirigeants souvent emprisonnés ou exilés. Les médias indépendants sont sévèrement réprimés et la liberté d'expression est étouffée par des lois restrictives et une censure omniprésente. Dans ce contexte, le gouvernement biélorusse s'appuie sur des forces de sécurité loyales pour maintenir son pouvoir, recourant fréquemment à la violence et à l'intimidation pour minimiser toute forme de dissidence.

Les autorités ont intensifié leur répression à l'encontre des avocats spécialisés dans la défense des droits humains. Le gouvernement cherche à faire taire toute voix dissidente en ciblant particulièrement ceux qui cherchent à protéger les droits fondamentaux, faisant du Bélarus un exemple frappant de l'affaiblissement de l'État de droit et des libertés civiles sous un régime autoritaire.





## LE CADRE JURIDIQUE ET JUDICIAIRE DU BÉLARUS

### Manque d'indépendance du pouvoir judiciaire

Le système judiciaire biélorusse est marqué par un manque d'indépendance et est étroitement contrôlé par le président de facto Loukachenko. Comme avant les amendements constitutionnels de 2022, le président de facto nomme la majorité des juges et les démet de leurs fonctions sur proposition des présidents des tribunaux. L'influence du pouvoir exécutif sur le pouvoir judiciaire est évidente puisque les présidents de tribunaux sont élus sur proposition du président de facto lui-même.

En conséquence, les tribunaux nationaux font désormais partie d'un mécanisme répressif, prononçant systématiquement des condamnations pour motifs politiques à l'encontre des dissidents, en violation de nombreuses garanties d'un procès équitable. Compte tenu de la répression sévère à l'encontre des avocats qui défendent des affaires motivées par des considérations politiques, pratiquement aucun avocat n'ose se charger de telles affaires, ce qui a gravement porté atteinte au droit à un procès équitable, à une procédure régulière et à l'accès à des voies de recours au Bélarus.



### Contrôle total de l'État sur la profession juridique

Fin 2021, une réforme sur le barreau et la pratique juridique de la République de Bélarus est entrée en vigueur, introduisant d'importantes modifications qui ont accru la dépendance et le contrôle de la profession par des entités étatiques.

Les autorités biélorusses ont pris le contrôle de la profession juridique, érodant son indépendance ; les barreaux sont devenus le vecteur de l'agenda et de la répression du gouvernement. Le ministère de la justice exerce un contrôle total sur le barreau, qui est étroitement lié à l'État et soutient systématiquement les politiques gouvernementales. Il a le pouvoir de licencier des avocats et de dissoudre des associations sous des prétextes fallacieux.

- Soutien actif du Barreau aux élections approuvées par le gouvernement, ce qui renforce l'idée que les avocats sont des alliés du gouvernement ;
- Les avocats ne peuvent plus travailler à titre individuel ni ouvrir leurs cabinets, mais sont obligés de faire partie des bureaux de conseil juridique mis en place et supervisés par les barreaux régionaux en coordination avec le ministère de la justice.
- Diminution de la confiance du public dans l'indépendance des avocats, décourageant les citoyens de les considérer comme des défenseurs des droits individuels ;
- Réticence du public à demander justice dans les affaires liées aux élections en raison de la perception d'un parti pris des avocats en faveur du gouvernement ;
- Accès restreint à la profession juridique, avec une sélection des délégués basée sur la loyauté et des examens de qualification contrôlés par le ministère, ce qui limite les voix indépendantes ;
- Érosion des principes démocratiques et des protections des droits de l'homme, les citoyens se voyant refuser l'accès à une défense juridique impartiale.



## ÊTRE AVOCAT AU BÉLARUS



### OBSTACLES A L'EXERCICE DE LA PROFESSION D'AVOCAT DANS LES PROCÈS À MOTIVATION POLITIQUE

#### Manque de transparence :

Depuis 2020, les enquêteurs **obligent de plus en plus les avocats à signer des avis de confidentialité** trop larges dans les affaires pénales à motivation politique. Le fait que la diffusion d'informations sans autorisation puisse constituer une infraction pénale a eu un effet dissuasif sur les avocats qui dénoncent publiquement l'arbitraire. En outre, la **pratique des procès à huis-clos** est largement répandue dans ce type d'affaires, ce qui rend le terrain plus propice aux violations des droits humains.

#### Violation des normes d'un procès équitable :

Les avocats de la défense dans les affaires à motif politique disent se sentir **désarmés et incapables d'assurer une défense efficace de leurs clients** en raison de la violation constante des procédures régulières. Le principe de "l'égalité des armes" est mis à mal, souvent en empêchant l'accès à l'ensemble du dossier, en **limitant l'accès des avocats à leurs clients**, ainsi que la confidentialité de leurs communications.



### PERSÉCUTION DES AVOCATS

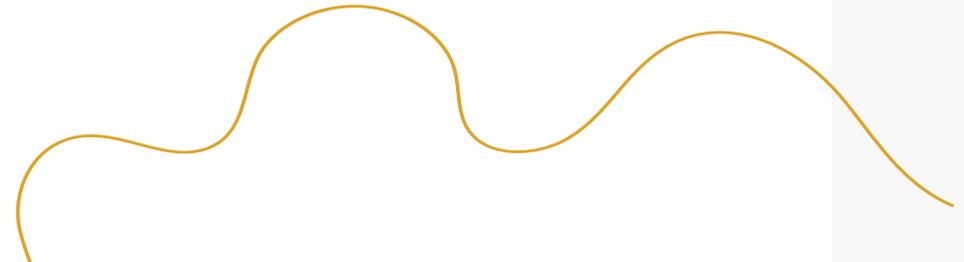
Pour la première fois dans l'histoire du Bélarus, des avocats sont devenus eux-mêmes des prisonniers politiques en raison de leur travail au nom de leurs clients.

La répression contre les avocats au Bélarus s'est intensifiée depuis les élections de 2020. Ceux qui défendent des opposants politiques ou critiquent les actions du gouvernement sont systématiquement poursuivis ou arrêtés. Les sanctions, qu'elles soient administratives ou pénales, conduisent presque inévitablement à leur exclusion, créant un climat de peur constant. Cette situation aggrave l'érosion de l'État de droit, rendant impossible une justice équitable pour les citoyens.



### FORMES DE RÉPRESSION

Les avocats subissent diverses formes de répression, dont les plus courantes sont la radiation du barreau, les arrestations administratives et pénales, le harcèlement et le discrédit public. Certains ont été emprisonnés, ont fait l'objet de procès inéquitables, voire ont disparu de force, dans le but de les réduire au silence et d'empêcher toute défense des droits humains.



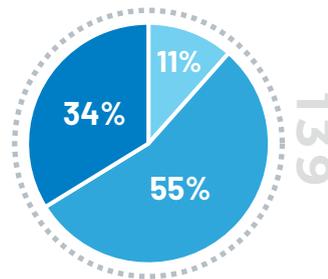
## DONNÉES 2020-2024:

- Au moins **11 avocats** poursuivis pénalement pour leur pratique juridique
- **6 avocats** sont actuellement en prison – l'un d'entre eux est détenu au secret
- **4 avocats** auraient été torturés lors de leur détention et de leurs interrogatoires
- Au moins **3 avocats** auraient été contraints de filmer des vidéos dites "d'aveux" où ils ont été contraints d'avouer avoir commis des actes illégaux
- **139 avocats** au moins ont été privés de leur droit d'exercer leur profession sur la base de :

■ Faute incompatible avec le titre d'avocat

■ Les résultats de la certification / re-certification par la commission de qualification sous l'égide du Ministère de la Justice

■ La décision de la commission disciplinaire du barreau territorial (Conseil du barreau territorial)



Depuis le début de l'année 2024, les autorités et les conseils de l'ordre territoriaux se sont abstenus de communiquer des informations sur la privation de la licence d'avocat.



## CONSÉQUENCES POUR LES AVOCATS : L'EXIL COMME MOYEN DE SURVIE

La répression sévère à l'encontre des avocats a conduit à l'exil massif de nombre d'entre eux afin d'éviter leur arrestation. Les avocats biélorusses qui ont réussi à fuir le pays sont toujours persécutés sous les formes suivantes :

- Menaces à l'encontre de leurs proches ;
- Ouverture de procédures pénales à leur encontre et saisie de leurs biens restés au Bélarus ;
- Poursuite pénale des avocats par contumace dans des affaires à motivation politique ("procédures spéciales")
- Privation de la citoyenneté en cas d'accusation de crime politique



## TORTURE ET MAUVAIS TRAITEMENTS EN DÉTENTION

Selon des témoins, la police a également recours à la torture lors des arrestations, des détentions et des interrogatoires. Les avocats seraient également battus, aspergés de gaz et menottés, et feraient l'objet de menaces, y compris de menaces de violences sexuelles.

Des avocats condamnés à des arrestations administratives auraient subi des **traitements inhumains et dégradants dans les centres de détention**. Cependant, aucune information n'est fournie concernant les conditions dans lesquelles les avocats condamnés dans des affaires pénales purgent leur peine.

Après 2020, pas un seul cas d'abus policier ou de torture n'a été porté devant la justice, laissant ces violations flagrantes des droits humains dans une impunité totale.





## Natallia Matskevich



Natallia a travaillé comme avocate à Minsk de 1994 à 2021. Sa carrière a coïncidé avec l'établissement de l'indépendance du Belarus en tant qu'État post-soviétique, qui a glissé au fil du temps vers le régime autoritaire d'Alexandre Loukachenko.

*« J'ai défendu les droits de l'homme devant les tribunaux nationaux et les organes des Nations unies, et j'ai traité des questions de migration. J'ai traité des affaires concernant des hommes politiques, des défenseurs des droits de l'homme, des activistes et des journalistes. »*

*En 2020-2021, pendant la crise politique et juridique au Belarus liée à l'élection présidentielle de 2020, j'ai traité les dossiers des principaux opposants politiques de Lukashenko, Sergey*

*Tihanovski et Viktor Babaryka. En raison de mes activités professionnelles, j'ai été révoqué en octobre 2021.*

*J'ai fréquemment été confrontée à des violations des garanties professionnelles et des droits procéduraux. Il m'est arrivé de me voir refuser le droit de rendre visite à mes clients dans les lieux de détention. En avril 2021, ma conversation confidentielle avec Sergey Tihanovski dans un centre de détention provisoire a été traduite à la télévision d'État. J'ai été suspendue de l'exercice de la profession d'avocat en octobre 2021, au milieu du procès de Tihanovski, qui s'est déroulé à huis clos dans une prison. Après cela, j'ai été privée du droit d'exercer au Belarus, mais j'ai continué à défendre mes clients devant les organes de l'ONU.*

*Après avoir été convoquée pour être interrogé sur mes liens avec des organisations de défense des droits de l'homme, ma famille et moi-même avons été contraints de quitter la Biélorussie pour la Géorgie (afin d'éviter de franchir la frontière de l'UE), puis pour la Lituanie.*

*Aujourd'hui, je travaille en tant qu'experte dans des programmes d'éducation non formelle aux droits de l'homme pour les avocats et les défenseurs des droits de l'homme, et je participe à des projets visant à développer une réforme législative pour la future Biélorussie. Je continue à représenter mes clients dans les instances internationales et dans la sphère publique. »*

## Andrei Atamanchuk



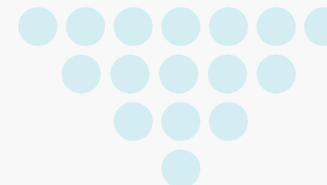
Andrei Atamanchuk travaille dans le domaine du droit depuis 1998. Devenu avocat en 2018, il a notamment participé en tant qu'avocat de la défense dans des affaires pénales et administratives à motivation politique, y compris la défense de personnes reconnues par la communauté internationale comme des prisonniers politiques.

*« Le matin du 31 mars 2022, des officiers du KGB ont fait irruption chez moi et ont procédé à une perquisition. J'ai été accusé de délits inexistantes, après quoi j'ai été privé de liberté pendant 30 jours. »*

La direction du Barreau de Minsk n'a rien fait pour m'aider ; au contraire, elle a tout fait pour me priver rapidement du droit d'exercer ma profession. Selon les officiers du KGB, la direction du Barreau est directement impliquée dans la persécution des avocats indésirables. (...)

J'ai été contraint de quitter le Belarus avec ma famille et de me rendre en Lituanie, qui nous a accordé le statut de résident permanent légal, nous a offert des cours de langue lituanienne gratuits et a créé toutes les conditions nécessaires à notre intégration dans la société lituanienne.

»





**OBSERVATOIRE  
INTERNATIONAL  
DES AVOCATS**



## **PRÉSENTATION DE L'OBSERVATOIRE INTERNATIONAL DES AVOCATS EN DANGER**

L'Observatoire International des Avocats en Danger (OIAD) est une initiative du Conseil national des barreaux (France), du Barreau de Paris (France), du Consejo General de la Abogacía Española (Espagne) et du Consiglio Nazionale Forense (Italie).

Lancé en 2016, l'OIAD a pour objet de défendre les avocats menacés dans le cadre de l'exercice de leur profession et de dénoncer les situations attentatoires aux droits de la défense.

Il a pour ambition de s'articuler dans le paysage des mécanismes de protection des avocats en général et des avocats défenseurs des droits humains en particulier, en complétant les dispositifs existants et en travaillant en étroite collaboration avec les réseaux établis.

En rassemblant un maximum de Barreaux et d'organisations, l'OIAD se pose comme un acteur essentiel, d'envergure internationale, de la défense des avocats en danger.



## **PRESENTATION DE LA BELARUSIAN ASSOCIATION OF HUMAN RIGHTS LAWYERS**

Depuis sa création en avril 2023, la Belarusian Association of Human Rights Lawyers (BAHRL) défend activement les avocats poursuivis pour leur rôle dans des affaires politiquement sensibles.

L'organisation, composée d'avocats expérimentés, représente des professionnels du droit qui ont été arbitrairement radiés du barreau ou poursuivis pour leur travail. Ces avocats ont souvent été impliqués dans des affaires très médiatisées, notamment celles de Maria Kolesnikova et de Sergei Tikhanovsky.

L'association représente les avocats menacés par le Bélarus. Elle coopère avec des organisations juridiques internationales afin d'attirer l'attention sur la répression des avocats biélorusses et d'améliorer le soutien juridique.

